

Pour publication immédiate

## LA DETERMINATION DU NIVEAU DE RISQUE EN RECHERCHE

Montréal, le 19 mars 2024. – C'est en réponse à une demande issue de la communauté de la recherche collégiale que l'[Association pour la recherche au collégial](#) (ARC) propose une seconde séance de formation sur [la détermination du niveau de risque en recherche](#). Cette activité aura lieu en ligne, le 4 avril prochain, de 13 h à 16 h (heure de Montréal). Les cégeps, collèges privés subventionnés et écoles gouvernementales sont invités à promouvoir l'activité auprès des personnes concernées.

Cette séance de formation est offerte à toutes les personnes intéressées par le sujet, peu importe leur fonction. Ainsi, elle pourrait présenter de l'intérêt pour les chercheuses et chercheurs, pour les enseignantes et enseignants dont les cours impliquent des activités de recherche, pour les conseillères et conseillers pédagogiques qui accompagnent ces enseignantes et enseignants, pour le personnel cadre responsable des programmes d'études porteurs d'activités de recherche étudiantes, pour les personnes responsables des mesures d'initiation à la recherche ainsi que pour les étudiantes et étudiants qui y sont inscrits, et enfin, pour les membres de comités d'éthique de la recherche de même que pour les coordonnatrices et coordonnateurs de ces comités.

Bien que l'*Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains* (EPTC 2022) fournisse une définition du risque minimal, la compréhension, l'interprétation et l'évaluation de cette notion soulèvent de nombreuses questions. Par exemple, comment déterminer l'ampleur et la probabilité d'un risque? Qu'est-ce qu'un « préjudice [...] découlant de la participation à la recherche »? L'atelier débutera par un exposé sur les types de risques en recherche, que ceux-ci soient psychologiques, physiques, sociaux ou d'une toute autre nature, ainsi que sur la définition de risque minimal. Par la suite, un panel réunira trois personnes versées en éthique qui seront appelées à répondre à diverses questions permettant d'approfondir la notion de risque en recherche. Enfin, deux études de cas seront analysées par ces mêmes panélistes, et les personnes inscrites à la séance seront invitées à participer aux échanges.

Lors de la séance, il sera possible de discuter en anglais comme en français avec les personnes-ressources. Par ailleurs, de manière à privilégier une discussion libre et la pleine participation de toutes et de tous, il sera impossible de visionner la séance en différé, après sa tenue. Toute contribution institutionnelle versée à l'ARC permet aux personnes en provenance des [établissements concernés](#) d'y participer sans frais. Pour les autres, des frais sont exigibles selon la [grille de tarification pour les individus](#). Les personnes intéressées par cette activité peuvent s'y inscrire en remplissant le formulaire ci-après : <https://forms.gle/SNbifeh1YiupuVGY9>.

\* \* \*

Fondée en 1988, l'Association pour la recherche au collégial a pour mission de promouvoir la recherche collégiale par des activités de représentation et de valorisation ainsi que des services à la collectivité, et ce, auprès de tous les individus ou groupes concernés.

— 30 —

Source : Lynn Lapostolle, directrice générale  
514 299-9568 | 514 843-8491 | [arc@cvm.qc.ca](mailto:arc@cvm.qc.ca)